



## Quelle forme de societe choisir

Par **kako**, le **21/07/2014** à **19:33**

Bonjour,

Je vais m'inscrire à Pôle emploi à la mi-août, et j'ai un projet de création d'entreprise. J'ai 51 ans, et d'après ce que j'ai vu sur le statut d'autoentrepreneur n'est pas le meilleur statut. Par contre, j'ai pensé à la SASU, en étant Présidente salariée, je pourrai continuer à cotiser pour ma retraite, à la ss, sans passer par le RSI, à ne pas prendre de salaire la 1ère année, tout en percevant mes droits à pôle emploi, et si mon activité ne fonctionne pas, je pourrai prétendre à nouveau à Pôle emploi, sans perdre mes droits.

Pourriez-vous me dire ce que vous en pensez, et si ce serait le meilleur choix pour moi. Je vous en remercie par avance de votre prochaine réponse. Cordialement. Fatiha.